



Localisation :

Au coeur de la région des Laurentides et des plus vieilles montagnes du monde, la Municipalité régionale de comté des Laurentides s'étend sur un territoire de 2445 km² et regroupe 25 municipalités.

Bornée au sud par Val-Morin, au nord par Labelle, à l'ouest par la réserve faunique Papineau-Labelle et à l'est par Sainte-Lucie-des-Laurentides, ce pays de lacs, de forêts et de verdure compte le tourisme comme principale activité économique.

Mission :

Bien implantée dans sa communauté, la MRC des Laurentides se veut au service des municipalités en leur offrant différents services et en les supportant dans leurs projets.

Administration

La fonction administrative de la MRC des Laurentides est avant tout de maintenir des relations avec les municipalités qui la composent et de promouvoir sa mission. La concertation des différents services et l'adoption des budgets de la MRC font également partie de la tâche administrative.

Évaluation

La MRC des Laurentides est l'organisme responsable en matière d'évaluation foncière. Le service d'évaluation est chargé du redressement des rôles d'évaluation, de la tenue à jour de ceux-ci et du maintien de l'inventaire des bâtiments.

Aménagement

Le service de l'aménagement a pour mandat la révision du schéma d'aménagement, la conception de la cartographie, le cadre spatial du développement de la région et la gestion de projets régionaux spécifiques.

Développement Économique

La Société de développement économique des Laurentides est l'outil que se sont donné les 25 municipalités de la MRC des Laurentides de concert avec les gens d'affaires. Son rôle est de mettre en valeur les attraits économiques du territoire, encourager l'implantation de nouvelles entreprises, stimuler l'esprit d'entrepreneurship, favoriser la création d'emplois et ainsi contribuer au dynamisme économique de la région.

Société des parcs et équipements récréatifs des Laurentides

Gestionnaire d'un tronçon de 76 kilomètres du parc linéaire " Le P'tit Train du Nord ", la MRC des Laurentides a créé la Société des parcs et équipements récréatifs des Laurentides qui est chargée de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de ce corridor aménagé pour les activités de plein-air.

Extrait du schéma d'aménagement révisé

Entré en vigueur le 29 juin 2000

La MRC des Laurentides souhaite qu'Hydro-Québec démontre la justification du projet de la ligne Grand-Brûlé / Vignan visant à sécuriser en énergie la région de l'Outaouais devant les autorités compétentes, à titre d'exemple le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), devant lequel la MRC fera valoir le corridor qu'elle privilégie, soit le corridor sud.

L'implantation optimale des équipements de transport et de distribution d'énergie à haute tension devrait faire l'objet au préalable des considérations suivantes:

- utiliser de préférence les corridors et sites déjà traversés par les lignes de transport d'énergie électrique, les postes de distribution ainsi que les aires industrielles;
- empiéter le moins possible dans les zones essentielles aux habitats fauniques très sensibles tel que les abris pour cerfs de Virginie et héronnières;
- éviter dans la mesure du possible la traversée des aires d'affectation urbaine, de récréation extensive et d'affectation résidentielle et de récréation ainsi que les réseaux récréatifs d'intérêt régional, tels qu'identifiés au schéma révisé sur le plan des affectations du sol (**voir planche 3**);
- éviter dans la mesure du possible les unités de paysage comportant de plus grandes ouvertures visuelles perceptibles le long des corridors touristiques, ou à partir des secteurs urbains, récréotouristiques et de villégiature qui sont déjà bâtis ou prévus aux plans d'urbanisme des municipalités;
- considérer l'approche d'analyse du milieu visuel contenue dans le guide méthodologique de caractérisation d'évaluation et de gestion sur les paysages d'intérêt patrimonial pour la région des Laurentides¹

¹Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Les paysages d'intérêt patrimonial. Guide méthodologique de caractérisation, d'évaluation et de gestion, région des Laurentides. Réalisé pour le Conseil de la culture et des communications des Laurentides. Version préliminaire. Octobre 1998, 76 pages.